SAINT-MICHEL

*Vivre avec passion*

# BULLETIN D'INFORMATION

## *Mai 2022*

**Photo prise de l'annonce de l'obtention d'une aide financière totale de 91 000 $ (voir détails en page 2) pour la rénovation du chalet des loisirs. On reconnaît sur la photo, de gauche à droite : Monsieur Daniel Prince, directeur général - Monsieur Patrice Lirette, conseiller municipal – Madame Claire IsaBelle, députée d'Huntingdon – Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire. Toutes ces personnes voient au développement économique, environnemental et social de Saint-Michel.**


**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL**

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca


Notez que les bureaux municipaux seront fermés le lundi 23 mai pour la Journée nationale des patriotes.

***Bon congé à tous nos citoyens.***

**Heures d'ouverture**

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h


**SERVICES MUNICIPAUX**

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

info@mst-michel.ca

# ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS

## COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Tout récemment, à la suite d'audits de vérification, la commission municipale du Québec informait le conseil que les responsables de l'administration ont bien suivi et respecter les directives du ministère des Affaires municipales dans le cadre de l'élaboration des prévisions budgétaires et la transmission des rapports financiers annuels. Le conseil municipal tient à souligner le travail rigoureux des responsables de l'administration.

## COMPTE DE TAXES : PROCHAIN VERSEMENT : 16 JUIN 2022

Le prochain versement est prévu pour le 16 juin 2022. Vous pouvez le faire en utilisant une des façons suivantes :

- Chèque
- Argent comptant
- Carte de débit
- En personne ou en ligne dans la majorité des institutions financières

Vous avez accès à l'hôtel de ville, sans rendez-vous, pour **le paiement des taxes**. Voir la page couverture du Bulletin pour les heures d'ouverture.

## OBTENTION DE DEUX SUBVENTIONS

C'est avec beaucoup de fierté que les membres du conseil municipal annoncent l'obtention de deux subventions grâce auxquelles, des améliorations au chalet des loisirs et à l'église pourront être réalisées. Par la même occasion, ils unissent leur voix pour remercier chaleureusement madame Claire IsaBelle pour son implication dans ces dossiers, de même que la MRC Jardins-de-Napierville.

- Une subvention du ministère de l'Éducation du Québec d'une somme de 91 700 $ à laquelle la MRC Jardins-de-Napierville a ajouté 20 000 $ via le programme Fonds régions et ruralité va permettre la rénovation du chalet des loisirs, localisé au parc École. Les travaux sont en cours et devraient se terminer à la fin de l'été 2022.

- La deuxième subvention au montant de 480 000 $ du ministère de la Culture et des Communications du Québec servira aux travaux de réfection des joints de maçonnerie et le remplacement des fenêtres de l'église Saint-Michel-Archange. Les travaux sont présentement en cours et devraient se terminer à la fin de l'été 2022.

De gauche à droite, assis sur le banc : Jean-Guy Hamelin, *maire* et Claire IsaBelle, *députée d'Huntingdon.*
**2e rangée :** Daniel Prince, *directeur général* – Antoine Corbeil, *chargé de projet firme Atwill-Morin* - Étienne Taillefer, *architecte firme MDTP* – Patrice Lirette, *conseiller*.

# TRAVAUX PUBLICS

Dans le cadre de la Semaine des travaux publics qui aura lieu du 15 au 22 mai 2022, les membres du conseil municipal tiennent à remercier tous les membres du Service des travaux publics pour l'excellence des services rendus aux citoyens de Saint-Michel.

## COUP DE CHAPEAU

### DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE FINES HERBES

Samedi dernier, dans le cadre de l'activité: Mai, mois de l'arbre et des forêts, a eu lieu la traditionnelle distribution d'arbres offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec en collaboration avec Les Clubs 4-H du Québec. 500 plants de différentes variétés ont trouvé preneur. Des plants de fines herbes ont également été distribués aux citoyens, gracieuseté de l'entreprise Les Transplants C.L. inc. (Catherine Lefebvre et Carianne Lemire). Le conseil municipal tient à les remercier bien sincèrement pour ce généreux don très apprécié des citoyens.

### RAPPEL : RAMASSAGE DES BRANCHES : 24 AU 27 MAI 2022

Veuillez noter que la prochaine collecte de branches aura lieu dans la semaine du 24 mai 2022.

Vous devez placer les branches perpendiculairement à la rue et elles doivent être mises sur le bord du chemin, le 24 mai pour 7 h le matin. Le camion passera une seule fois pour chacune des rues.

**Notez que pour abattre un arbre, vous devez obtenir un permis (gratuit). Informez-vous auprès de notre Service de l'urbanisme au 450 454-4502 poste 103.**

| ACCEPTÉ | REFUSÉ |
|---|---|
| • Branches d'une longueur maximale de huit (8) pieds<br>• Troncs inférieurs à cinq (5) pouces<br>• Branches et retailles de cèdres empilées séparément<br>• Le tout doit être déposé en bordure de la route<br>• L'extrémité ayant le plus gros diamètre doit être du côté de la rue | • Racines ou terre<br>• Troncs supérieurs à cinq (5) pouces<br>• Vignes<br>• Branches attachées ou avec des épines<br>• Souches |

# URBANISME ET ENVIRONNEMENT

## RAPPEL : VENTES DE GARAGE

Il sera possible de tenir une vente de garage à Saint-Michel, le week-end du 21 au 23 mai (Journée nationale des patriotes), de 8 h à 20 h. La marchandise ne doit pas empiéter sur l'emprise de rue ni obstruer la vue des automobilistes.

Un maximum de trois (3) enseignes temporaires attachées ou détachées du bâtiment est autorisé, pourvu qu'elles soient installées sur le terrain où la vente a lieu. Elles peuvent être posées au plus tôt quatre (4) jours avant le début de la vente de garage et doivent être enlevées au plus tard deux (2) jours suivant la fin de la vente de garage.

**Le terrain doit être entièrement nettoyé à la fin de la vente.**

***Merci de votre collaboration et bonnes ventes!***

# SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

## POURQUOI ET QUAND PROCÉDER AU RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE

Le ramonage a pour objectif d'enlever les suies et les résidus de combustion présents sur les parois du conduit de la cheminée. Ramoner régulièrement sa cheminée permet donc de **prévenir les risques d'incendie du conduit et d'intoxication au monoxyde du carbone**. Cela garantit votre sécurité et celle de vos proches.

### POURQUOI RAMONER LA CHEMINÉE

Le **ramonage de cheminée** est indispensable pour deux raisons principales : éviter les incendies, les dommages causés par la fumée et le danger rattaché au monoxyde de carbone. Il s'agit de risques bien réels dont les conséquences peuvent être très graves.

### QUAND RAMONER LA CHEMINÉE

Le ramonage doit être fait **au moins une fois par année.** Le printemps est le meilleur moment : la saison de chauffage vient de se terminer, et les dépôts sont ainsi plus faciles à éliminer. Cela vous donne plus de temps, comparativement à l'automne, pour faire au besoin les réparations requises avant l'hiver.

Selon la fréquence d'utilisation et la qualité du bois utilisé, vous pourriez avoir à ramoner votre cheminée plus souvent.

Ce sujet vous intéresse? Lisez l'article complet au :

Quand et comment faut-il ramoner la cheminée? | Promutuel Assurance

## BIBLIOTHÈQUE

Activité de pliage
de livre
Un projet écolo...
et rigolo!!
Vendredi 3 juin 2022
17 h à 19 h
Inscription obligatoire
Pour information: 450 454-7995

Pixel - thématique libre
9 juin - 17 h à 17 h 45
Inscription obligatoire
Pour information: 450 454-7995

Pixel Vacances
23 juin 2022
17 h à 17 h 45
Inscription obligatoire
Pour information: 450 454-7995

Club de lecture d'été TD 2022

Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada
clubdelecturetd.ca

# Mythique et légendaire

## Inscriptions Du 13 au 25 juin

**Début du Club de lecture le 27 juin**

**Surveillez nos différentes activités durant l'été, nos prix à gagner ET notre fameuse fête de clôture en août!**

Festival de ST-MICHEL 2022

## 13 août

**Voir l'endos du calendrier de juin (encarté dans le Bulletin) pour plus d'informations.**

# Camp de jour 2022— Modalités d'inscription

Bonne nouvelle : notre camp de jour de l'été 2022 ouvrira ses inscriptions prochainement! Cette année, la thématique sera différente chaque semaine.
Voici les modalités d'inscription:

- Les inscriptions auront lieu du **9 mai au 10 juin 2022** et le formulaire sera **disponible** sur notre **site Internet**. Vous pouvez également procéder à l'inscription de vos enfants en vous rendant à l'hôtel de ville. Nos heures d'ouverture sont indiquées sur la page couverture du Bulletin.
- Deux options seront disponibles pour le paiement, soit un seul versement ou deux (2) versements (17 juin et 15 juillet). Les paiements devront être effectués par chèque, argent comptant ou débit à la réception de l'hôtel de ville.

Les prix sont assujettis à des changements, sans préavis. Nous vous invitons à suivre nos prochaines communications via nos plateformes numériques.

| Descriptions | Tarifs |
|---|---|
| À la semaine - Résident | 75 $ |
| À la semaine - Non-Résident | 100 $ |
| Service de garde pour la semaine - Matin OU soir - Résident | 13,50 $ |
| Service de garde pour la semaine - Matin OU soir - Non-Résident | 15 $ |
| Service de garde à l'unité | 5 $ |

| Semaines | Dates |
|---|---|
| 1 | 27 juin au 1er juillet — Ouvert le 1er juillet |
| 2 | 4 au 8 juillet |
| 3 | 11 au 15 juillet |
| 4 | 18 au 22 juillet |
| 5 | 25 au 29 juillet (semaine de la construction) |
| 6 | 1er au 5 août (semaine de la construction) |
| 7 | 8 au 12 août |
| 8 | 15 au 19 août |
| 9 | 22 au 26 août — à confirmer durant l'été |

Selon les règles de la Santé publique, nous pourrions être dans l'obligation de limiter le nombre d'inscription. Dans ce cas, nous appliquerons les modalités suivantes:

⇒ Priorité aux citoyens de Saint-Michel
⇒ Premier arrivé, premier servi avec paiement effectué

Comme l'an dernier, il y a fort à parier que nous aurons des règles à suivre provenant de la Santé publique. Celles-ci vous seront communiquées dès qu'elles seront connues.

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Leclerc, responsable du Service des loisirs à loisirs@mst-michel.ca ou au 450 454-7995.

# ORGANISMES

## CLUB OPTIMISTE

**CLUB OPTIMISTE**
**DE SAINT-MICHEL**

JOURNÉE SÉCURITÉ À VÉLO **NOUVELLE DATE**

**Dimanche 22 Mai 2022**
**EN CAS DE PLUIE REMIS À UNE DATE ULTÉRIEURE**
**Consultez notre page facebook - CLUB OPTIMISTE DE ST-MICHEL**

Défilé des bicyclettes : **Départ à 11h00 de la Place St-Michel** (devant l'école).
(parcours du défilé)

Tirage de plusieurs prix :
Gourde, Casque, Cadenas, Trottinette, Vélos et un BMX.

Le port du casque de vélo donne droit à un coupon supplémentaire pour les tirages.

Dîner servi sur place : Hot dog et jus

**COMPÉTITIONS DE LA JOURNÉE :**
**Début des compétitions : 13h00**

Course lente, course rapide et parcours en patin à roues alignées

**(Réservé aux enfants résidant à Saint-Michel)**
**Aucun chien sur place admis pour la sécurité, Merci de votre compréhension.**

*Consulter la page Facebook du Club Optimiste pour plus d'informations et inscriptions.*

CLUB OPTIMISTE
SAINT-MICHEL

**Tournoi invitation**
**37e anniversaire**

**Dimanche 12 juin 2022**
**Premier départ à 11h30**

Souper après le golf au centre communautaire de Saint-Michel (salle Topaze)
412, place Saint-Michel, Saint-Michel, J0L 2J0

Golf • Voiturette • Souper • Prix de présence
90,00 $ + 60,00$ pour le souper

## CLUB DE L'ÂGE D'OR
## SOUPER 50e ANNIVERSAIRE DE LA FADOQ SAINT-MICHEL

C'est le samedi 11 juin qu'aura lieu le souper dansant pour célébrer le 50e anniversaire de la FADOQ de Saint-Michel. Au programme, buffet et soirée dansante. Les billets seront disponibles sous peu auprès des membres de la FADOQ au coût de 50 $/billet.

Pour plus d'informations ou pour effectuer une réservation, vous pouvez contacter madame Denise Sainte-Marie au 450 454-3186.

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 14 juin à l'hôtel de ville.

***Vous êtes les bienvenus.***